PLAN D'ACTIONS

2020-2022

Conseiller en insertion socioprofessionnelle

Institut Roger Guilbert

Campus du CERIA

1, Avenue Émile Gryzon, 1070 Anderlecht

Tél. : 02/526.75.40

Courriel : sec.guilbert@spfb.edu.brussels

Site web: www.guilbert.brussels

La qualité au service de l’étudiant

Table des matières

Plan d'actions 2020-2022 ..... **7**

1. Contexte **7**

2. Stratégie institutionnelle **7**

Stratégie générale 7

Vision d'établissement 8

Objectifs spécifiques 8

3. Actions transversales **9**

Action 1 : Cellule de l'enseignement inclusif (C.E.I.) 9

Action 2 : Cellule d'aide à la réussite (C.A.R.) 10

Action 3 : Mentorat 12

Action 4 : E- Learning – My IRG 13

Les actions transversales associées aux objectifs spécifiques 15

Gestion de la qualité spécifique au BES en ISP **16**

1. Contexte **16**

2. Actions clés 2020-2022 ..... **17**

A. Journée de l'ISP 17

B. Création d'un réseau de lieux de stages 19

C. Cercle alumni 20

D. Interpellation des instances concernées par la reconnaissance du programme 21

3. Actions à pérenniser en 2020-2022 ..... **23**

A. Coordination pédagogique 23

B. Mise en place d'outils pédagogiques : dossier progressif et portfolio 24

Les actions du BES ISP associées aux objectifs spécifiques et aux actions transversales 25

Plan d'actions 2020-2022

1. Contexte

Suite à l'évaluation interne de la section « Brevet d'enseignement supérieur de conseiller en Insertion socioprofessionnelle » mise en œuvre en 2018 ainsi qu'à l'audit externe réalisé par le comité d'experts de l'AEQES en 2019, l'IRG a mobilisé l'ensemble de ses acteurs afin d'établir un plan d'action, répondant aux recommandations reçues, pour l'année scolaire 2019-2020.

L'IRG ayant la volonté d'améliorer la qualité générale de ses programmes, nous avons décidé collectivement de mettre en œuvre, dans un premier temps, des actions transversales trouvant sens dans toutes les sections ou formations. Dans un second temps, nous détaillerons les actions envisagées dans le cadre plus spécifique du brevet en ISP.

Afin de nous adapter à la réalité de cette section ainsi qu'aux difficultés inhérentes à la gestion de la Covid19, nous proposons un plan d'action étalé sur deux années, évaluable et retravaillé chaque année. En effet, le BES est en constante évolution dans le contexte professionnel.

Durant l'année académique 2019-2020, la première année du BES ne s'est pas ouverte. Ce temps a été mis à profit afin de promouvoir la section auprès du secteur ISP au sens large. La dynamique ainsi mise en place a permis l'ouverture d'une première année pour 2020-2021. La section devrait, en 2021-2022, pouvoir ouvrir la totalité de ses unités d'enseignement réparties sur deux années.

2. Stratégie institutionnelle

Stratégie générale

La qualité à l IRG se veut d'emblée centrée sur les apprenants en tenant compte de la diversité de leurs parcours, de leurs compétences préalablement acquises et de leurs besoins parfois spécifiques.

L'enseignement de promotion sociale y est défini comme un processus d'insertion professionnelle, sociale et de développement personnel au fil des parcours de formations. C'est pourquoi le renforcement des actions visant à soutenir l'inclusion et la réussite des étudiants représente un axe de travail essentiel.

Dans cette volonté d'intégration dans la société, l'IRG désire que des liens qui l'unissent aux différents secteurs professionnels s'intensifient au bénéfice du taux d'insertion.

L'IRG tient à accueillir tous ses acteurs dans un esprit de neutralité et de tolérance, insistant sur le développement de l'esprit critique et de la responsabilité de chacun dans ses actes et ses choix.

L'implémentation du processus Qualité au sein de notre établissement a permis d'engendrer une réflexion plus globale aboutissant sur l'identification et l'installation de processus transversaux, au bénéfice de toutes les sections ou formations ce qui favorise la cohérence des actions et l'encadrement de l'étudiant.

Plus conscient de ses atouts et de ses caractéristiques, l'IRG va s'efforcer de cultiver des valeurs collectives permettant l'émergence d'une identité propre.

Convaincu qu'une démarche Qualité ne peut se pérenniser que si les acteurs s'approprient le processus, l'IRG tendra à sensibiliser tous les membres du personnel et les étudiants en les associant à des actions

collectives ouvertes sur le monde professionnel. Par voie de conséquence, la visibilité de l'IRG au sein du secteur devrait s'en trouver renforcée.

Vision d'établissement

Cette vision s'articule autour de différentes actions :

- Accueillir chacun dans la neutralité ;
- Développer et travailler à l'acquisition de compétences solides en favorisant le sens de l'autonomie, de la responsabilité et de la collaboration ;
- Maintenir des cursus en phase avec les réalités des secteurs et porteurs d'intégration sociale et d'épanouissement professionnel ;
- Garantir l'engagement dans la mise en œuvre de pédagogies adaptées aux différents publics de l'IRG ;
- Renforcer la visibilité de l'établissement et développer sa présence comme acteur de formation

Objectifs spécifiques

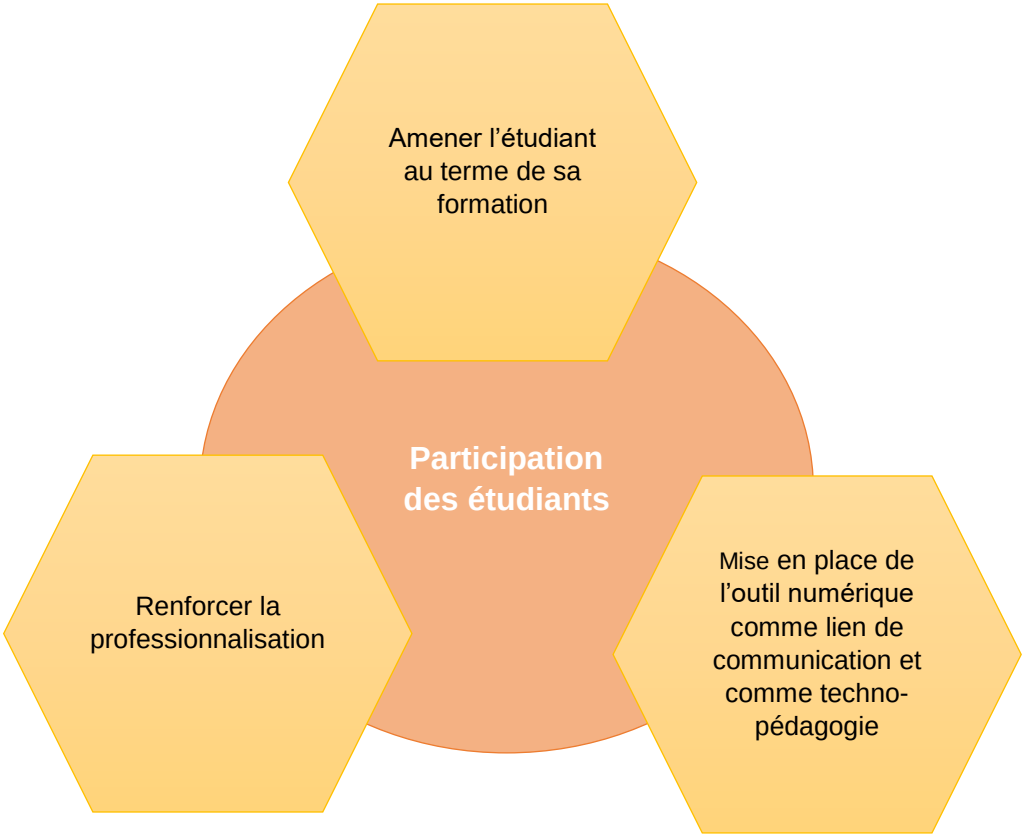

3. Actions transversales

Action 1 : Cellule de l'enseignement inclusif (C.E.I.)

Objectifs généraux

- Développer l'identité inclusive de l'IRG. ;
- Renforcer la visibilité au sein de l'établissement et diminuer les freins aux demandes ;
- Crée un projet novateur en partenariat avec la Ligue Braille.

Actions

Une mise en évidence de l'existence de ce dispositif de soutien aux étudiants présentant des besoins spécifiques s'avère nécessaire. Celle-ci se réalisera via :

- Une sensibilisation active des étudiants par des passages dans les groupes classes lors des réunions de rentrée organisées par classe.
- Une communication collective des procédures entre collègues du secrétariat : cohérence, transparence et définition des rôles ;
- Une étude préliminaire et contacts avec la Ligue Braille en vue de la mise en place d'une UE FLE pour aveugles ou malvoyants. (Première ébauche 06/2020).
- Une intégration de la cellule de l'enseignement inclusif avec la cellule d'aide à la réussite (CAR). La fusion de ces deux processus en une voie d'entrée unique peut lever des obstacles à la demande.

Responsables des actions

La cellule de l'enseignement inclusif est portée par une personne à la fois un chargé de cours et coordinateur de section.

Échéance

L'ensemble des actions sera échelonné sur l'ensemble de la période couverte par le présent plan d'action c'est-à-dire de septembre de 2020 à juin 2022.

Indicateurs de suivi

Pour promouvoir l'enseignement inclusif ainsi que l'aide à la réussite, il est nécessaire d'en assurer une visibilité. Celle-ci se marquera notamment par une présence d'un affichage clair.

A des fins d'analyse statistiques un recensement du nombre de demande par année scolaire sera opéré. La qualité des actions dépendant en grande partie d'un déploiement structuré et d'une évaluation. A cette fin, il sera créé un répertoire de suivi des actions reliées à des indicateurs d'impact.

Action 2 : Cellule d'aide à la réussite (C.A.R.)

Objectifs généraux

- Ancrer le dispositif dans le fonctionnement global de l'IRG ;
- Augmenter sa visibilité et créer des actions spécifiques thématiques ;
- Réfléchir à un dispositif d'encadrement spécifique aux étudiants des parcours de formation de l'enseignement secondaire : complément CESS et CESS Humanités Générales.

Actions

Actions communes à l'enseignement supérieur et secondaire au sein de l'IRG.

- ***Les actions collectives :***

A destination des étudiants :

La création d'une bibliothèque de référence thématique mise sur IRG-MOODLE, comme :

- Savoir lire efficacement ;
- Savoir prendre des notes,
- Savoir gérer son temps ;
- Savoir élaborer un travail de recherche

Pour co-construire cette bibliothèque, les équipes de chargés de cours seront sollicitées pour répondre aux besoins des apprenants, par la création de capsules, webinaires, vidéos, la publication d'articles…

Mise en place de « workshops » en séances collectives, avec des thèmes identifiés selon les besoins et réparties sur l'année académique à raison de trois.

A destination des enseignants :

La création d'un centre de ressources pédagogiques guidant les chargés de cours vers les processus andragogiques, pédagogie mieux adaptée à notre public d'adultes.

- ***Les actions individuelles :***

Création d'un questionnaire d'analyse de la demande de l'étudiant. Sur base de celui-ci et uniquement en cas de besoins avérés, une orientation lui sera proposée soit vers la cellule inclusive, la cellule d'aide à la réussite, le service social de la COCOF ou encore vers des séances individuelles de soutien méthodologique et l'orientation vers des partenaires.

Mise en évidence du processus :

Pour permettre la mise en évidence de la cellule d'aide à la réussite, une affiche sera créée, sur laquelle sera présente également la cellule enseignement inclusif.

Pour présenter la cellule, mise en place d'une séance de prise de contact avec les étudiants de 1ère année de chaque section. Durant cette séance, le dispositif sera exposé et les responsables identifiés. La séance se clôturera par une animation présentant les premiers outils méthodologiques pour faciliter l'entrée en formation.

Afin d'éviter toute stigmatisation, les responsables tiendront une permanence à discrétion des bénéficiaires afin de faciliter l'accès au dispositif et l'expression des besoins de tout un chacun. Un local spécifique a été aménagé.

Actions spécifiques au secondaire :

Une adaptation des thèmes de workshops sera opérée pour les spécificités du public de l'enseignement secondaire de promotion sociale.

Au regard des exigences de la formation CESS d'Humanités Générales, un entretien motivationnel sera effectué avec les étudiants entrant dans ce dispositif de formation. Pour tenter de réduire le taux d'abandon, un suivi individualisé des étudiants va se mettre en place à l'aide d'un plan de formation élaboré dès l'entrée en formation.

Responsables des actions

La cellule de l'aide à la réussite est portée par les deux coordinateurs des sections supérieures et secondaires. Ceux-ci sont également en charge de cours à l'IRG.

Échéance

Juin 2022.

Indicateurs de suivi

- Présence d'affichage clair ;
- Création d'une fiche action.
    - Ce document sera à la fois un document prévisionnel, un document de recensement et d'évaluation des actions effectuées.
- Comptage du nombre de demandes sur l'année scolaire.

Action 3 : Mentorat

Objectifs généraux

L'IRG a la volonté d'accueillir spécifiquement ses nouveaux membres chargés de cours afin de faciliter leur intégration dans l'enseignement de promotion sociale.

La particularité des publics adultes, la diversité des parcours, l'hétérogénéité des groupes sont des réalités dont il faut tenir compte dans la pratique d'enseignement. L'IRG tient particulièrement à développer des processus andragogiques soucieux de ces caractéristiques.

L'organisation modulaire et les règles qui en découlent se doivent aussi d'être explicitées afin de garder de la cohérence dans les parcours.

Aide à la lecture de documents officiels et des procédures spécifiques à la promotion sociale : PS12, ….

Actions

- Création d'un flyer d'accueil ;
- Accueil tout au long de l'année des nouveaux chargés de cours ;
- Création d'un organigramme affiché à la salle des professeurs ;
- Suivi de formations spécifiques ;
- Réunions de suivi avec nouveaux chargés de cours : partage d'expériences 3/an
- Association avec la cellule d'aide à la réussite dans la co-animation d'évènements.

Responsables des actions

Le mentorat est porté par deux chargés de cours.

Échéance

- Juin 2022.

Indicateurs de suivi

- Existence de l'organigramme et des flyers de promotion ;
- Évaluation auprès des chargés de cours repris dans un tableau de bord.
    - Le nombre de participants à la rentrée académique
    - Le nombre des participants lors des séances d'échange de pratique
    - Le nombre des participants aux formations spécifiques
- Fiche action reprenant les évènements co-animés avec la cellule d'aide à la réussite.

Action 4 : E- Learning – My IRG

Objectifs de l'IRG

Une plate-forme Moodle a été créée afin de disposer d'un outil permettant le blended learning et la transmission de documents pédagogiques vers les étudiants. Celle-ci offre une souplesse et une autonomie dans son rythme d'apprentissage.

Outre les contenus pédagogiques, des documents spécifiques seront mis à disposition des étudiants : horaires et modifications liées, alertes absences des chargés de cours, affichage des résultats.

L'IRG y voit une possibilité de développer de nouvelles pratiques pédagogiques qui seront encouragées. En effet, la plateforme MOODLE a prouvé son utilité et sa fonctionnalité tout au long de la crise sanitaire. Cependant, la dépendance de l'IRG à certaines contraintes techniques rend l'utilisation de l'outil encore peu souple.

En début d'année 2019-2020, une enquête et une analyse SWOT sur l'utilisation de la plateforme a été réalisée. Les résultats ont déjà permis en 2020-2021, de mettre en place une formation d'appropriation de l'outil Moddle en quatre volets. La quatrième et dernière partie se déroulera durant l'année scolaire 2021-2022.

Les résultats ont permis d'apporter des pistes d'améliorations, notamment par les formations *supra* et l'encadrement des chargés de cours et des étudiants par une personne ressource Moodle (conseiller technique) que nous espérons pouvoir reconduire dans son mandat.

Actions

Renforcer l'ancrage de l'utilisation de l'outil comme support officiel, encourager au dépôt de tous les documents pédagogiques, envisager un enseignement hybride :

- Assurer une prise en main de l'outil par les étudiants dès que débute les premières unités d'enseignement, facilitée par la présence du conseiller technique ;
- Evaluer l'organisation les activités de formation en E-learning à destination des chargés de cours ;
- Terminer l'activité de formation en E-learning (quatrième volet) ;
- Créer un espace E-Learning à disposition des étudiants et ce, dans le cadre de l'égalité des chances face à l'outil, la connexion... et ainsi réduire la fracture numérique ;
- Neuf Ordinateurs fournis par la CFWB sont prêts à l'emploi et seront mis gracieusement à disposition des étudiants ;
- Mise en place d'un secrétariat numérique.

Responsables des actions

- La direction ;
- Le coordinateur du projet E-Learning.

Échéance

- Juin 2022.

Indicateurs de suivi

- Evaluation de la formation pour les chargés de cours ;
- Mise en place de cette formation pour les nouveaux chargés de cours ;
- Mise à disposition d'un local pour les étudiants ;
- Mise en production du secrétariat numérique ;
- Calendrier de passage dans les groupes classes entrant en enseignement hybride (blended learning).

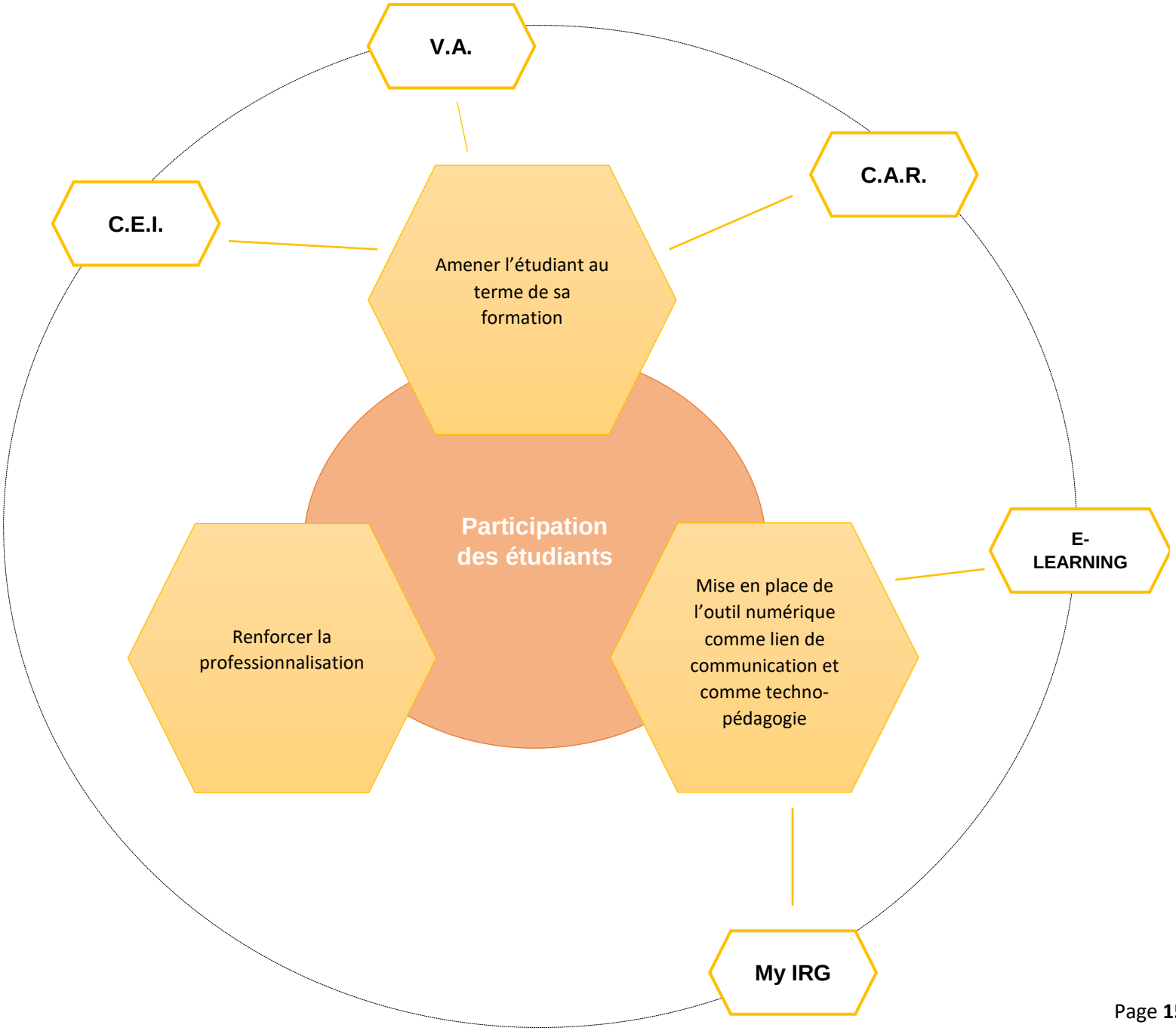

Les actions transversales associées aux objectifs spécifiques

Gestion de la qualité spécifique au BES en ISP

1. Contexte

L'analyse croisée des rapports d'auto-évaluation, du plan d'action initial et des recommandations des experts dans le rapport préliminaire d'évaluation, a conduit l'IRG à privilégier cinq axes de travail ou enjeux stratégiques par rapport au BES (les deux derniers axes ont été ajoutés suite aux recommandations des experts) :

- **Axe 1 : Améliorer la visibilité de la section ;**
- **Axe 2 : Renforcer l'articulation théorie et pratique ;**
- **Axe 3 : Améliorer la communication interne ;**
- **Axe 4 : Associer les étudiants actifs ou anciens à la vie de la section ;**
- **Axe 5 : Renforcer les liens avec les milieux professionnels variés (publics et privés).**

Lien avec les recommandations des experts *: Inscrire, dans le plan d'action, un axe supplémentaire relatif aux rapports avec le secteur professionnel de l'ISP. Un tel axe devrait recouvrir des activités de renforcement des rapports réguliers avec les structures d'accueil de stage, l'invitation de professionnels de sous-secteurs de l'ISP moins connus ou en émergence à intervenir ponctuellement dans la formation ou encore la conduite d'enquêtes sur le devenir des anciens étudiants, permettant de développer au passage une pratique instituée de relation aux alumni.* (RPE, p22).

Nous privilégierons une vision en termes d'enjeux stratégiques : une action étant susceptible d'avoir un impact sur plusieurs axes stratégiques, ce à court, moyen ou long terme.

2. Actions clés 2020-2022

A. Journée de l'ISP

En raison de la pandémie, la première journée de l'ISP n'a pu se tenir en avril 2020. La seconde programmation prévue en avril 2021, pour les mêmes raisons, n'a pu se mettre en place. Dès lors cette journée de l'insertion socioprofessionnelle a été remplacée par trois demi-journées d'informations et de promotion de la section : en septembre 2020, en juin et septembre 2021.

L'organisation d'une journée à thème pour la section ISP reste notre objectif. Nous espérons que cette action aura un impact direct en terme de visibilité de la section tant dans les milieux professionnels que pour faire connaître la section. Par ailleurs, cette journée permettra d'impliquer à la fois les étudiants, les enseignants et les travailleurs du secteur. L'évènement pourra être répété au cours des années.

A long terme ses journées permettront la création d'un réseau école-secteur. Ce qui *in fine* induirait d'une part, une meilleure reconnaissance de la formation par celui-ci et d'autre part alimenterait une « banques de donnés » de lieux de stage. Le but est ici d'associer des acteurs de terrain à une réflexion globale sur les politiques d'emploi et de formation en lien avec la réalité.

Objectifs généraux

- Visibilité de la section auprès des acteurs professionnels et de futurs candidats potentiels ;
- Implication des anciens ;
- Connexion avec les milieux professionnels.
- Suivi de l'évolution du secteur et ajustement des contenus des cours.

Actions

- Organisation des trois demi-journées de promotion de la section 2020-2021 (+ portes ouvertes du campus) ;
- Organisation d'une journée de l'ISP 2022.

Responsables des actions

- L'ensemble des chargés de cours ;
- Le coordinateur de section ;
- La direction ;
- La ou le référent(e) étudiants.

Échéance

- Promotion de la section entre avril et juin 2022 ;
- Journée ISP entre janvier et avril 2022.

Indicateurs de suivi

- Bilan de l'organisation effective de la journée (taux de participation[1], questionnaire de satisfaction[2], …) ;
- Identification du canal de diffusion des demi-jours de promotion de la section
- Mesure du taux d'inscription à la rentrée académique suivante (octobre 2021 & 2022)[3].

[1] Tableau de présences en annexe 1

[2] La cible d'évaluation de satisfaction des étudiants potentiels en annexe 2

[3] En collaboration avec le secrétariat

B. Création d'un réseau de lieux de stages

À plus long terme, en étroite collaboration avec le chargé du suivi des stages, il conviendra d'impliquer les acteurs de terrain à une réflexion sur les objectifs et les compétences à développer pendant le cursus.

La récolte des données à ce sujet est en place, il convient de trouver une mise en forme accessible à tous les étudiants en recherche. Celle-ci sera implémentée sur la plateforme Moodle.

Lien avec les recommandations des experts : *Affecter à un enseignant de l'institut une fonction de mise en relation avec les structures professionnelles, distincte de celle de coordinateur pédagogique* (RPE, p.10).

Objectifs généraux

- Faciliter la recherche d'un lieu de stage pour les étudiants ;
- Tisser des liens avec les milieux professionnels.

Actions

- Création d'un réseau de lieux de stage.

Responsables des actions

- Le responsable des stages ;
- Le coordinateur pédagogique.

Échéance

- Année scolaire 2021-2022

Indicateurs de suivi

- La liste avec les lieux de stages et son maintien à jour.

C. Cercle alumni

Pour les années scolaires 2020-2021 et 2021-2022, les *alumni* ont participé et participeront aux séances de promotion de la section. Dès que les conditions sanitaires le permettront, un évènement sera organisé afin de maintenir les contacts, de tisser des liens avec les plus anciens et les moins anciens et dans la mesure du possible avec un moment commun avec les étudiants en formation.

Lien avec les recommandations des experts : *Fonder l'effort de renforcement de la visibilité du BES de l'institut sur une connaissance plus précise du secteur professionnel de l'ISP, en renforçant en particulier la place et le dispositif des stages dans la formation ainsi que la relation aux alumni* (RPE p.5).

Objectifs généraux

- Associer les anciens étudiants à la vie de la section.
- Créer du contact entre anciens et étudiants encore en formation.

Actions

Reprise de contact en fonction de l'évolution de la situation sanitaire. L'évènement sera à déterminer avec l'ensemble de l'équipe pédagogique.

Responsables des actions

- La direction ;
- Le coordinateur pédagogique
- La ou le référent(e) étudiants.

Échéance

- Juin 2022

Indicateurs de suivi

- Nombre de participants au repas, au cercle et à la journée de l'ISP.

L'évaluation du souper des anciens qui s'est tenu le 13 janvier 2020, se fera en début d'année académique 2021-2022.

D. Interpellation des instances concernées par la reconnaissance du programme

Lien avec les recommandations des experts : *Interroger le maintien de la formation ISP de l'IRG en BES (deux ans – niveau 5) et rechercher les voies, soit d'un changement de son positionnement (bachelier), soit d'une diversification de l'offre de formation ISP (formation initiale par le BES et formation continue de spécialisation).* (RPE, p.13)

Aujourd'hui, le brevet d'insertion socioprofessionnelle a obtenu une reconnaissance au niveau des services publics Bruxellois. Celle-ci est actée dans l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale portant le statut administratif et pécuniaire des agents des services publics régionaux de Bruxelles du 21 mars 2018.

Un premier cadastre des étudiants diplômés a été réalisé jusqu'à l'année 2018-2019, il y avait 30% d'anciens travaillant dans le secteur. Dans ces 30%, une majorité est engagée dans des organisations bruxelloises, dans le secteur ISP, dans le secteur de l'éducation permanente et de l'alphabétisation mais également dans les CPAS. A ce jour, quelques anciens étudiants travaillent également dans la province du Brabant Wallon.

Il conviendra de mettre cette radioscopie à jour et d'en affiner l'analyse. Ce travail sera à mener en collaboration avec le secrétaire éducateur référent de la section.

Nous chercherons au cours des années prochaines à voir si cette reconnaissance et/ou les actions de promotion de la section auront eu un impact sur l'évolution du taux d'inscription. Tout comme il sera intéressant de se pencher sur l'impact qu'aura la pandémie sur la création de nouveaux postes d'agent d'insertion. Ceux-ci sont-ils destinés à se pérenniser ou seront-ils une simple réponse temporaire à la crise économique sans précédent que nous traversons.

Objectifs généraux

- Reconnaissance du programme pour le secteur privé pour Région Bruxelles-Capitale et pour le secteur privé et public pour la Région Wallonne.

Actions

- Pour le taux de diplomation, effectuer un sondage auprès des étudiants diplômés et des employeurs potentiels.
- Pour la reconnaissance continuer à interpeller les politiques en charge de l'enseignement de promotion sociale, tant pour la RB-C et la RW.

Responsables des actions

- La direction.
- L'éducateur référent

Échéance

- Juin 2022

Indicateurs de suivi

- Nombre effectif de réponses des étudiants
- L’analyse du marché de l’emploi auprès de l'Observatoire bruxellois de l'Emploi et de la Formation chez Actiris.
- Pour l’interpellation des politiques, le nombre d’actions menées en front commun avec l’IPEPS de Huy-Waremme.

3. Actions à pérenniser en 2020-2022

A. Coordination pédagogique

L'organisation des coordinations pédagogiques a fait l'objet d'une révision stratégique en profondeur :

Création de 2 charges de coordination par type d'enseignement : secondaire et supérieur. Plus de périodes consacrées à ces missions (¼ temps x2).

Réflexion en profondeur et de façon collective au sens de cette mission. Position de cet acteur dans l'organigramme de l'IRG. Champ d'action et articulation des coordinations au regard des enjeux stratégiques. Le défi majeur semble de faire équipe et de développer l'identité spécifique de l'institution.

La coordination agit au niveau des enjeux collectifs, les rend visibles, les encourage et agit en cohérence dans une vision de bénéfices pour tous.

Ancrage de nouvelles exigences vers le travail collaboratif

Lien avec les recommandations des experts *: Pérenniser la démarche visant à instituer et planifier à l'année le fonctionnement d'une instance formalisée de concertation pédagogique entre personnels enseignants et administratifs et direction, dans le sens de l'axe 2 du plan d'action définie à l'issue de l'autoévaluation.* (RPE, p.9).

Objectifs généraux

- Améliorer la communication interne au sein de la section.

Actions

Mise en place de stratégies de renforcement : mise en évidence de ces fonctions à l'engagement et à la réunion de rentrée et travail collectif comme donnée caractéristique.

Maintien des équipes en place ;

Réunions périodiques des équipes, constitution d'un calendrier communiqué en début d'année.

Assure la continuité du travail dans des temps de réflexion avec la direction et les agents qualité.

Ancrage de nouvelles exigences vers le travail collaboratif.

Responsables des actions

- Le coordinateur de section et agents qualité;
- La direction.

Échéance

- Année scolaire 2021-2022

Indicateurs de suivi

- Satisfaction de l'équipe dont les suggestions d'amélioration sont recueillies lors de la dernière réunion d'équipe.

B. Mise en place d'outils pédagogiques : dossier progressif et portfolio

Rétroacte
Suite au passage des experts, il a été prévu qu'afin de répondre aux besoins et attentes du public de la section, que l'enseignement professionnalisant soit au cœur des pratiques. C'est dans cette optique, que s'est mis en place un travail intégrateur et évolutif. Ce déploiement s'est fait en deux temps : le dossier progressif et le portfolio. Ces deux dispositifs réflexifs s'emboitent l'un dans l'autre à l'image des poupées russes. A ce jour, les étudiants des années académique 2019-2020 ont vécu l'ensemble du processus de développement de compétences. Tant en première qu'en deuxième, les étudiants ont particulièrement apprécié pouvoir articuler la théorie et leur pratique de stage.

Les étudiants de l'année académique 2020-2021 ont réalisé un dossier progressif et seront amenés à poursuivre leur professionnalisation au travers du portfolio. Si la section maintient ses deux années de formation, le processus sera pérennisé.

Cet objectif d'articulation a été atteint notamment grâce à la collaboration étroite des chargés de cours de l'UE BIS 06 « Outils d'orientation et de recrutement » ainsi que l'UE BIS 12 « Méthodologie de l'insertion socioprofessionnelle ». Le fait que ces chargés de cours des deux UE soient les mêmes à contribuer grandement à la réussite du projet.

La réalisation du portfolio prépare également les étudiants à l'épreuve intégrée en leur permettant d'interroger leur pratique sur base d'outils conceptuels.

Lien avec les recommandations des experts : *Approfondir l'utilisation pédagogique voire programmatique du portfolio de développement professionnel dans la logique de cette approche «compétences».* (RPE, p.5).

Objectifs généraux

- Améliorer l'articulation théorie/pratique.

Actions

- Mise en place du dossier progressif et du portfolio.

Responsables des actions

- Les chargés de cours de BIS 06 et BIS 12

Échéance

- Année scolaire 2020-2022.

Indicateurs de suivi

- Co-construction avec les étudiants ;
- Taux de réussite à l'épreuve intégrée (E.I.)

Les actions du BES ISP associées aux objectifs spécifiques et aux actions transversales

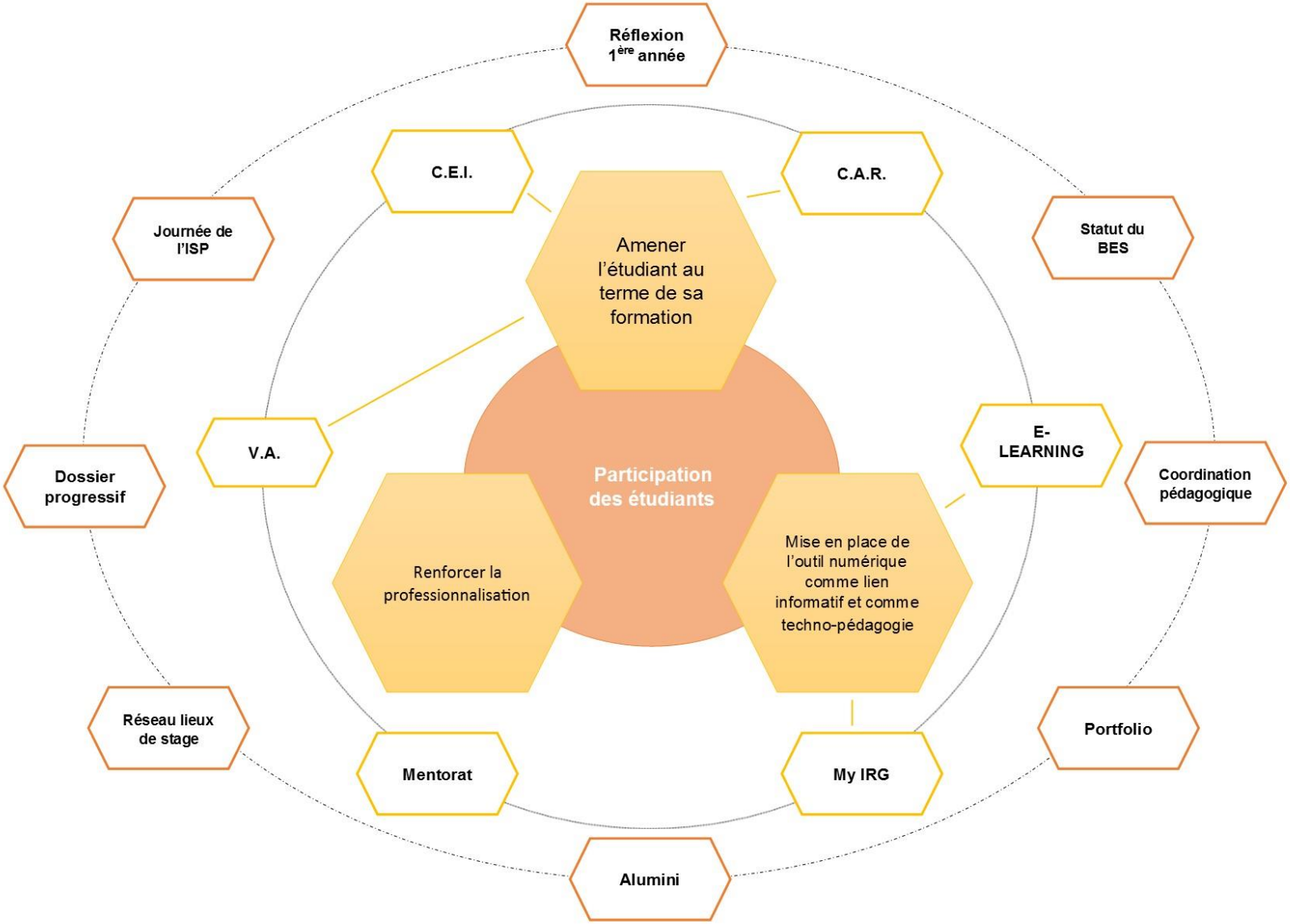

ANNEXE 1

NOM et Prénom	Adresse courriel	N° de GSM	Canal de diffusion	Signature

NOM et Prénom	Adresse courriel	N° de GSM	Canal de diffusion	Signature

ANNEXE 2

La cible d'évaluation de satisfaction des étudiants potentiels

Cette évaluation est anonyme. Si vous êtes très satisfait, vos appréciations de la formation se situeront plutôt vers le centre de la cible, si non, elles se situeront vers l'extérieur de la cible.

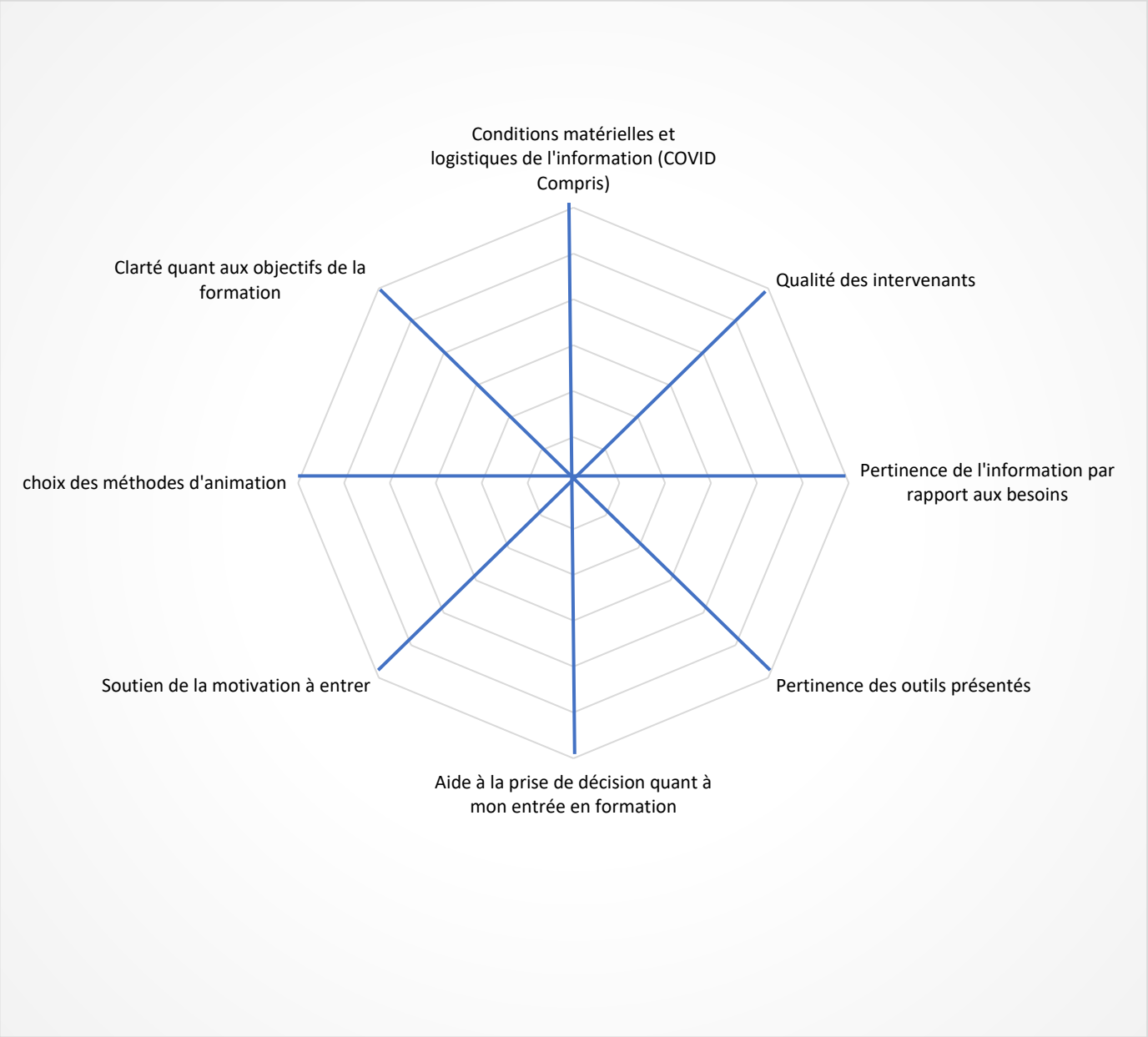

Si vous le souhaitez, vous pouvez laisser des commentaires ainsi que des recommandations.

_____

_____

_____